

ASSISES RÉGIONALES de l'éco-innovation et de la commande publique

Intégrer l'innovation dans les achats publics pour un développement durable des territoires







Jeudi 28 novembre 2013
de 8h30 à 16h

A l'Hôtel de Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marseille

Un événement soutenu par :



AKLEA

En partenariat avec :





pactepme

Éa éco-entreprises bénéficie du soutien financier de :







Photos : © Seb Hovaguimian, Nicolas Larento - Fotolia.com / Imprimé par Les Milles Repro sur papier PEFC / Réalisation : emilerouder.com

ASSISES RÉGIONALES
de l'éco-innovation et de la commande publique
Intégrer l'innovation dans les achats publics pour un développement durable des territoires

Jeudi 28 novembre de 8h30 à 16h
Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Marseille

Une **éco-entreprise** est « *une entreprise dont les activités produisent des biens et des services capables de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes* » (définition OCDE / Eurostat). Par extension, l'**éco-innovation** recouvre les biens et les services innovants développés par les éco-entreprises.

Alors que l'éco-innovation est aujourd'hui bien identifiée comme un accélérateur des mutations écologiques et économiques des territoires, et soutenue à ce titre par les collectivités territoriales, la **commande publique** dans ce secteur reste encore limitée. Derrière ce paradoxe transparaissent les interrogations des acheteurs publics :

- Comment passer un appel d'offre pour un bien ou un service innovant qui, par définition, n'a pas d'équivalent et ne peut, de ce fait, être mis en concurrence, en respectant le Code des Marchés Publics ?
- Et comment repérer les éco-entreprises proposant les biens et les services innovants répondant précisément aux besoins de mon territoire ?

En réunissant l'ensemble des acteurs concernés lors des « Assises régionales de l'éco-innovation et de la commande publique », Éa éco-entreprises souhaite permettre une meilleure connaissance mutuelle des problématiques et favoriser l'engagement des acheteurs publics par l'apport d'outils juridiques et techniques et la présentation de biens et de services éco-innovants répondant à leurs besoins.

PROGRAMME

1ère PARTIE : Matinée en plénière (Salon d'honneur)
La matinée sera animée par le journaliste David BERARD

8h30 : Accueil

9h00 : Ouverture

- Michel VAUZELLE, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Christian LAPLAUD, Président d'Éa éco-entreprises

9h30 : Conférence

Passer un marché public pour un bien ou un service éco-innovant : mode d'emploi

- **Lionel ROCHE, Avocat associé**, Aklea société d'avocats
  Présentation par ce spécialiste en droit public, environnement et énergies renouvelables des solutions juridiques existantes
- **Témoignages d'acheteurs publics**

11h00 : Table ronde

Comment identifier les éco-entreprises répondants à vos besoins ?

- **Pierre KERDONCUFF, Service Entreprises et Éco-technologies, ADEME**
  Présentation du Programme ETV de vérification des performances d'éco-technologies innovantes
- **Fatima AZZAZ, Chargée de mission Relations avec les PME et Plans Achats Innovants, Service des Achats de l'État (SAE)**
  Témoignage sur la stratégie du SAE pour favoriser l'accès des PME éco-innovantes aux marchés publics
- **Jean-Raymond NIOLA, Maire de Pourcieux**
  Témoignage sur le projet, précurseur dans la région, de station d'épuration par filtres plantés de roseaux mis en œuvre en 2002

12h15 : Clôture de la matinée

- **Alain GRIOT, Sous-directeur à l'Innovation, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie**
- **Olivier DECHERF, Vice-Président d'Éa éco-entreprises**

12h45 : Cocktail déjeunatoire

2ème PARTIE : Vitrines technologiques (Salles de Groupes)

14h00 : Présentation flash de solutions technologiques innovantes par les éco-entreprises

Attention : la participation aux vitrines technologiques fait l'objet d'une inscription spécifique via le formulaire d'inscription

Vitrine n° 1 : Qualité de l'air intérieur et extérieur

De nouvelles réglementations concernant la qualité de l'air s'imposent aux acheteurs publics. Par exemple, conformément à la loi Grenelle 2, la surveillance de la qualité de l'air intérieur est dorénavant obligatoire dans certains établissements recevant du public sensible.

Vitrine n° 2 : Nouvelles voies de valorisation des déchets

La gestion des déchets est en pleine mutation. De nouvelles solutions technologiques offrent aujourd'hui aux collectivités la possibilité de réduire leurs coûts de gestion, de limiter l'enfouissement et de respecter les nouvelles réglementations en vigueur sur certaines filières. Production d'énergie, valorisation matière, transformation des biodéchets, rationalisation des installations : autant de sujets traités lors de cette vitrine.

Vitrine n° 3 : Gestion optimisée de l'eau

La distribution et l'assainissement de l'eau ne vont pas aujourd'hui sans déperdition ni impact sur l'environnement. Des solutions se développent pour optimiser la gestion de l'eau dans un objectif de gain écologique, économique voire énergétique : instrumentation, technologies sans tranchées, petites unités de traitement…

Vitrine n° 4 : Reconversion des friches et réappropriation du foncier

Pression foncière et nouveaux modes d'urbanisme rendent indispensable la reconquête de friches afin de libérer l'espace nécessaire à la réalisation de projets d'aménagements publics ou privés. Les changements réglementaires impliquent des évolutions technologiques et une remise en question des pratiques : techniques de dépollution, réemploi des matériaux, réutilisation des terres excavées hors site, etc.

Vitrine n° 5 : Urbanisme et biodiversité

La prise en compte de la biodiversité est indispensable dans les projets d'urbanisme et d'aménagement des espaces paysagers. Par exemple, la « trame verte et bleue », mesure phare du Grenelle de l'environnement, vise à préserver et restaurer la continuité écologique.

MODALITES D'INSCRIPTION

Tarifs :

	Tarif participant unique	Tarif à partir du 2e participant
Membre d'Éa éco-entreprises	125 €	90 €
Collectivité	150 €	100 €
Autre*	250 €	150 €

**Inscription gratuite pour les demandeurs d'emploi, avec contribution de 35 € s'ils souhaitent déjeuner sur place*

Formulaire d'inscription :

Pour vous inscrire, cliquez ici.

Accès à l'Hôtel de Région Provence Alpes Côte d'Azur (27 place Jules Guesde – Marseille)

Le vélo : stations n° 1302 (Colbert Sainte-Barbe) ou n°2240 (Dames Terras)
Métro : Colbert (ligne 1) ou Jules Guesde (ligne 2)
Parkings : Centre bourse ou Sainte Barbe

Renseignements :

Elodie MARTIN, *Chargée de communication à Éa éco-entreprises*
04 42 97 10 15
elodie.martin@ea-ecoentreprises.com

ÉA ÉCO-ENTREPRISES

Éa éco-entreprises est un centre de ressources et d'expertises pour l'environnement au service des territoires et d'une économie durable. Labellisé PRIDES (Pôle Régional d'Innovation et de Développement Économique Solidaire), le réseau rassemble des entreprises, des laboratoires et instituts de recherche, des associations et des collectivités. Il contribue à l'émergence de solutions innovantes et intégrées à travers le soutien aux projets de recherche de ses membres, le montage d'actions de formation et l'animation de ses trois domaines d'activités stratégiques :

- Territoires durables et compétitif
- Qualité de vie en milieu méditerranéen
- Acteurs de la transition

Éa éco-entreprises est également la délégation régionale du Pôle de compétitivité EAU en région Provence Alpes Côte d'Azur.

Un événement soutenu par :



En partenariat avec :











